FE.-REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-720 DU 29 DECEMBRE 2006

portant nomination de Monsieur Chakirou TIDJANI en qualité de Directeur Général du Centre Béninois de Promotion des Echanges Commerciaux.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant Composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- •Vu le décret n° 2006-387 du 27 juillet 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- Sur proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 31 octobre 2006 ;

DECRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: Monsieur Chakirou TIDJANI est nommé Directeur Général du Centre Béninois de Promotion des Echanges Commerciaux.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2006

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Le Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances. Le Ministre de l'Industrie et du Commerce,

Pascal Irénée KOUPAKI

<u>Moudjaïdou Issoufou SOUMANOU</u>

Le Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MDEF 4 MIC 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC-IGE 4 GCOMB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAMFADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1 JO 1.